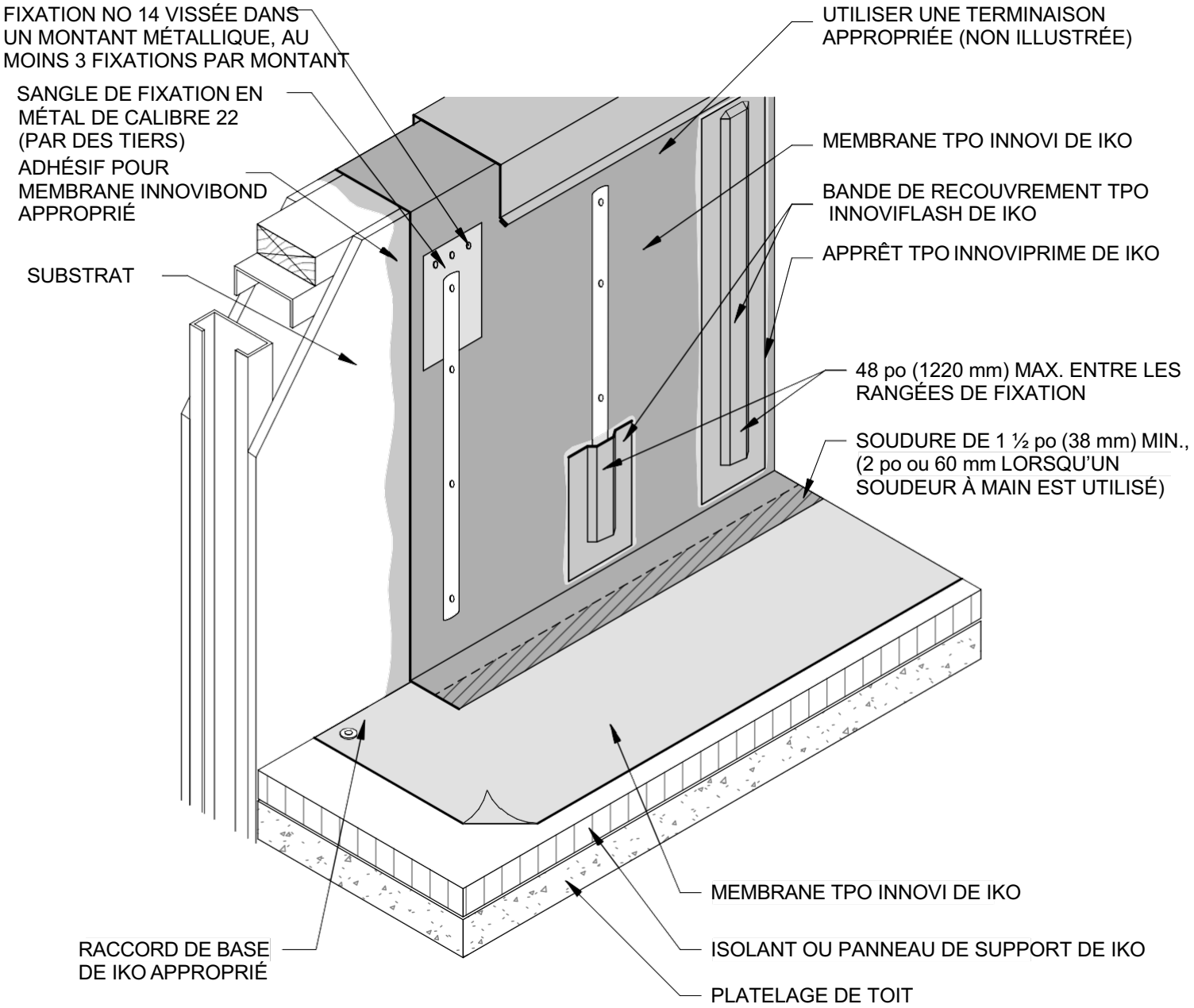


NOTES :

1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. LE SUBSTRAT MURAL DOIT ÊTRE CONSTITUÉ D'UN MATÉRIAU COMPATIBLE AVEC L'ADHÉSIF DE LA MEMBRANE.
4. LES REVÊTEMENTS FIXÉS SUR DES MONTANTS MÉTALLIQUES, AUTRES QUE LE CONTREPLAQUÉ OU LES PANNEAUX OBS, DONT LA HAUTEUR DÉPASSE 48 po (1220 mm) DOIVENT COMPORTER DES FIXATIONS INTERMÉDIAIRES MONTÉES VERTICALEMENT, ESPACÉES DE 48 po (1220 mm).
5. LES APPLICATIONS DE REVÊTEMENT POSÉES SUR DES MONTANTS MÉTALLIQUES, AUTRES QUE LES CONTREPLAQUÉS OU LES PANNEAUX OSB, POUVANT ÊTRE COLLÉS DIRECTEMENT À LA MEMBRANE, COMPRENNENT LE DENSDECK PRIME DE ½ po (12 mm) D'ÉPAISSEUR OU UN PANNEAU DE GYPSE À PAREMENT EXTÉRIEUR D'UNE ÉPAISSEUR DE ½ po (12mm) OU PLUS.
6. LES BARRES D'ANCRAGE DE FIXATION INTERMÉDIAIRES S'ÉTENDENT D'UN MINIMUM DE 4 po (102 mm) À UN MAXIMUM DE 6 po (152,4 mm) À PARTIR DE LA SURFACE DE TOITURE FINIE ET D'UN MINIMUM DE 4 po (102 mm) À UN MAXIMUM DE 6 po (152,4 mm) DE LA BORDURE MÉTALLIQUE OU DU CHANGEMENT D'ANGLE AU SOMMET DU PARAPET.
7. DES PLAQUES DE RACCORDEMENT PEUVENT ÊTRE UTILISÉES À LA PLACE DES BARRES D'ATTACHE.
8. SI UNE FIXATION INTERMÉDIAIRE EST NÉCESSAIRE, L'ESPACEMENT MAXIMAL ENTRE LES RANGÉES DE FIXATION DOIT ÊTRE DE 48 POUCES.
9. LORSQUE LE RENFORT DU TPO EST EXPOSÉ, L'UTILISATION DU MASTIC POUR BORDS DE COUPE TPO INNOVISEAL EST REQUISE.

Titre : FIXATION INTERMÉDIAIRE VERTICALE – MUR NON STRUCTUREL	Numéro de détail : T-WF-4
Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie :
	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance. INNOVI™ TPO